

Développement rural dans la petite région rurale de Mouzaki (Grèce) : du territoire identitaire au territoire-réseau

Goussios D.

in

Chassany J.P. (ed.), Pellissier J.-P. (ed.).
Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 71

2006

pages 153-167

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=6400067>

To cite this article / Pour citer cet article

Goussios D. **Développement rural dans la petite région rurale de Mouzaki (Grèce) : du territoire identitaire au territoire-réseau**. In : Chassany J.P. (ed.), Pellissier J.-P. (ed.). *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne*. Montpellier : CIHEAM, 2006. p. 153-167 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 71)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Développement rural dans la petite région de Mouzaki (Grèce) : du territoire identitaire au territoire-réseau

Dimitris GOUSSIOS

Université de Thessalie, Ecole Polytechnique

Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement régional

Laboratoire de l'Espace rural

Résumé. C'est dans le cadre de la réorganisation territoriale de 1997 en Grèce qu'il faut situer les dynamiques de développement actuelles. De fait, la Grèce a procédé à un regroupement de 6000 communes en 1000 Dèmes, les 13 Régions initiales restant sous le contrôle de l'Etat du moins pour ce qui concerne la répartition des ressources et l'exécution des programmes nationaux et européens. De fait les échelles pertinentes pour une croissance endogène ne sont pas toujours assurées faute de correspondance entre les limites administratives des nouveaux dèmes et la réalité des territoires en émergence de sorte qu'il n'y a pas de représentation institutionnelle adéquate des forces vives à l'œuvre. Il faut néanmoins tenir compte de la création dès les années 1980 d'Agences de Développement (ANKA) dont les principaux actionnaires sont les municipalités et les Coopératives. Ces agences dépassent les limites administratives des collectivités territoriales. Le rôle des AD a été conforté par les Programmes d'Initiatives communautaires (PIC) de type LEADER. Malgré ces réformes des difficultés subsistent, portant sur le développement des collaborations intercommunales, la rigidité des mécanismes étatiques pour passer des politiques structurelles sectorielles aux politiques territoriales et pour intégrer sans les normaliser les formes et les réseaux informels caractéristiques des sociétés et des systèmes productifs de l'espace rural grec actuel.

Le territoire de Mouzaki recouvre deux zones de 553 km², l'une de 171 km² (24000hs en 1951 et 13500 dans la montagne d'Argithea, l'une des régions les plus dépeuplées de Grèce, (9000 habitants en 1952 et 2500 en 2000). Le déclin de Mouzaki est du à la perte d'influence de Mouzaki entre les deux capitales ottomanes voisines de Trikala et Karditsa, notamment à partir du développement urbain des années 1960. Néanmoins, en hiver la population des montagnes réside à Mouzaki, lui faisant ainsi jouer un rôle de centre de services et de résidence d'hiver. La réforme des Dèmes en 1997 coupe la région en 4 dèmes alors que la cohésion et le fonctionnement de ce territoire sont fondés sur la coexistence de 2 systèmes : l'un de nature spatiale comprend 12000hs et 450 entreprises, l'autre de type relationnel rassemble la population de la micro région et sa diaspora présente par intermittence. Ce lien est structuré par les liens socio-culturels et économiques établis par la diaspora avec son territoire d'origine. Une grande partie de cette diaspora réside dans les villes de Thessalie, de Salonique et d'Athènes, voire aux Etats Unis, Canada, Australie ou Allemagne (500 environ). Les habitants de la montagne émigrant en hiver à Mouzaki participent aussi de cette diaspora. Le maire lui-même en étant attentif à cette diaspora renforce par ce biais la cohésion du territoire. L'agriculture (autrefois tenue par de très petites exploitations familiales), s'est restructurée grâce aux aides de la PAC, avec baisse du nombre d'exploitation, accroissement de la taille des exploitations restantes et intensification en plaine. La réhabilitation ou l'installation par la diaspora de résidences secondaires a renforcé les relations socio-culturelles et le développement des entreprises locales dans le domaine du bâtiment, du tourisme et de la transformation agro alimentaire et ce d'autant plus que les marchés émergents dans les villes voisines sont contrôlés par cette diaspora. Entre 1952 et 1996 deux plans de développement local ont été élaborés selon l'approche participative LEADER (méthode GOPP) avec le soutien d'ANKA, l'agence de développement. Les actions mises en place, basées sur la valorisation des ressources naturelles et des savoir-faire artisanaux locaux ont conduit au renforcement des réseaux et à la création /modernisation d'industries.

Les résultats couvrent trois volets : i) le renforcement de 2500 exploitations familiales de la plaine à la montagne, fournissant le marché local lié à la diaspora et les petites villes voisines, ii) le renforcement de 480 entreprises commerciales locales, iii) la modernisation des entreprises du bois en relation avec le marché allemand où la diaspora est implantée, avec échange de savoir faire et de technologies et développement de la commercialisation. Les relations inter entreprises se sont développées au point de déboucher sur un système productif plus large et conséquent dans l'Ouest de la Thessalie. L'agro alimentaire, l'habillement et les transports sont les autres secteurs en croissance. Pour l'avenir si la dynamique formelle institutionnelle apparaît très sectorielle et sélective, le maintien d'un réseau informel, accompagné de la mise en place de formations adaptées pour les jeunes chômeurs sous l'impulsion de la diaspora elle-même, constitue un élément moteur à ne pas négliger. La question d'une meilleure coordination entre les programmes opérationnels gérés par le Ministère de l'Agriculture et les actions plus intégrées au niveau territorial d'ANKA demeure. C'est ce qui explique actuellement les difficultés pour faire aboutir une démarche de labellisation des produits avec un cahier des charges traduisant la cohésion du territoire mère. En définitive les acteurs se mobilisent dans et hors du cadre institutionnel et politique et contribuent au renforcement de cette micro région devenue territoire identitaire et symbolique : réactivation des relations avec la montagne, effet multiplicateur des résidences secondaires, élargissement de la clientèle via la diaspora installée dans les grandes villes, autant d'éléments à l'origine d'avantages concurrentiels nouveaux. L'avenir de la région dépendra du maintien de la cohésion actuelle entre les groupes sociaux comme objectif stratégique. En tout état de cause la globalisation de l'économie ne conduit pas forcément à l'effacement de toute originalité territoriale.

Abstract. Current development dynamics should be seen within the framework of the 1997 territorial reorganisation in Greece. Indeed, Greece grouped 6000 communes in 1000 demes, the 13 initial regions remaining under state

control at least as regards the distribution of resources and the implementation of national and European programmes. The appropriate scales for endogenous growth are not always present because of lack of matching of the administrative boundaries of the new demes and the real emerging areas and so active resources are not sufficiently represented in institutions. However the creation in the 1980s of development agencies (ANKA), whose main stakeholders are municipalities and cooperatives, should be taken into account. These agencies go beyond the administrative boundaries of territorial authorities. The role of the development agencies was consolidated by community initiative programmes (CIP) of the LEADER type. Difficulties remain in spite of these reforms and concern the development of intercommunal collaboration, the rigidity of state mechanisms for moving from sectoral structural policies to territorial policies and to integrate without standardising them the informal forms and networks that are characteristic of societies and production systems in rural Greece today.

The Mouzaki region covers 553 km² consisting of two zones, one of 171 km² within the deme of Mouzaki and another of 382 km² in the mountainous Argitheia region, one of the most depopulated areas in Greece (9000 inhabitants in 1952 and 2500 in 2000). The decline of Mouzaki was caused by the loss of its influence between the two neighbouring Ottoman centres Trikala and Karditsa, especially from the beginning of urban development in the 1960s. However, the mountain people live in Mouzaki in the winter and it thus plays the role of centre for services and winter residence. The reform of the demes in 1997 divided the region into four demes while the cohesion and functioning of the region are founded on the coexistence of two systems, one spatial and covering 12000 ha and 450 enterprises and the other of a relational type grouping the population of the micro region and its diaspora, present from time to time. This relation is structured by the sociocultural and economic links between the diaspora and its area of origin. A large proportion of the diaspora lives in the cities of Thessaly, Salonika and Athens and also in the United States, Canada, Australia and Germany (about 500 people). The inhabitants of the mountains who emigrate to Mouzaki in the winter also form part of this diaspora. The mayor himself is attentive to the diaspora and thus strengthens regional cohesion. Farming used to be in the form of very small family holdings and has been restructured thanks to CAP aids. The number of holdings has decreased, the remaining ones are larger and intensive farming is practiced in the plain. The rehabilitation or installation by the diaspora of second homes has strengthened sociocultural relations and the development of local businesses in the fields of building, tourism and the agrifood industry, especially as the emerging markets in neighbouring towns are controlled by this diaspora. Two local development plans were drawn up between 1992 and 1996 using the LEADER participatory approach (GOPP method) with the support of the development agency ANKA. The actions set up and based on the use of natural resources and local crafts skills have resulted in the strengthening of networks and the creation and modernisation of industries.

The results cover three areas: i) strengthening 2500 family farms in areas ranging from plain to mountain and supplying the local market linked to the diaspora and small neighbouring towns, ii) strengthening 480 local commercial businesses, and iii) modernising wood businesses in relation to the German market where the diaspora is established with exchange of know-how and technology and the development of sales. Relations between businesses have developed to the point of leading to a broader, more substantial system in western Thessaly. The other growth sectors are the agrifood industry, clothing and transport.

Although the formal institutional dynamics seems very sectoral and selective, the maintaining of an informal network accompanied by the setting up of appropriate training for young unemployed persons with encouragement from the diaspora itself would seem to be a driving force for the future that should not be ignored. The question of better coordination between the operational programmes managed by the Ministry of Agriculture and the actions by ANKA that are more integrated at the regional level remains. This currently explains the difficulties in achieving a labelling procedure for products with specifications indicating the cohesion of the source region. Finally, players are mobilised within and outside the institutional and political framework and contribute to strengthening this micro region that has become a territory with identity and symbolic value—the reactivation of relations with the mountains, the multiplying effect of second homes and broadening of the customer base via the diaspora installed in cities. All these are features that confer new competitive advantages. The future of the region will depend on the maintaining of the present cohesion between social groups as a strategic objective. In any case, the globalisation of the economy does not necessarily lead to the erasing of any regional originality.

Introduction

L'espace rural est soumis à deux dynamiques exogènes juxtaposées: celle de la concurrence d'un marché agricole mondialisé, et celle de l'intérêt croissant de la société pour le rural. La tendance à la transformation de cet espace de production en un espace de consommation, et la recherche constante d'une gestion plus durable de l'environnement prennent des dimensions économiques, politiques et symboliques spécialement importantes pour le monde rural, élargissant ses fonctions et activités. Ces nouveaux enjeux conduisent les territoires ruraux à se positionner dans ce processus. Un territoire à dominante agricole, peut-il, dans ce cadre, valoriser ses propres forces, relations et réseaux ou bien doit-il passer par une intégration plus poussée dans une économie urbaine de «type nouveau»?

Le mouvement général de décentralisation permet la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel et administratif, pour l'espace rural. Cependant, en Méditerranée, au-delà d'un strict développement agricole, les tentatives de développement intégré, ne peuvent se fonder, pour des raisons historiques, sur les seuls processus institutionnalisés. Les relations informelles qui caractérisent le fonctionnement des

sociétés locales et qui sont mises en valeur par ces dernières, constituent en fait un avantage face à la concurrence (Zaoual 2005). La réalisation d'un tel objectif est souvent liée à une démarche originale que le monde rural doit inventer et à une certaine flexibilité que l'administration doit adopter dans l'élaboration et l'application des projets. Cette originalité dépend de la manière dont la société locale en tant qu'acteur va recomposer des systèmes socio-économiques en les agencant efficacement avec les réseaux informels, les relations avec la ville, la gouvernance locale et le système productif (Di Meo 2000). Ce type d'agencement apparaît constitutif de l'identité locale.

Il existe en Grèce des petits territoires, auparavant marginalisés, qui sont parvenus à renforcer leur position et leur cohésion au sein de l'espace régional, transformant leurs relations socioculturelles en réseaux économiques solidaires (Pecqueur 1989, Goussios 1999). La micro région de Mouzaki (carte en annexe), caractérisée dans un passé récent par la perte de son rôle historique et la petitesse de son centre rural (4.000 habitants), est devenue aujourd'hui un tel territoire identitaire. Les vingt dernières années, ses 500 entreprises ont démontré leur capacité à valoriser, au travers d'activités traditionnelles (bois, construction, commerce..), le développement de résidences secondaires dans l'arrière-pays montagneux porté par la diaspora. Le caractère novateur de cette reprise réside dans la valorisation de facteurs immatériels (liens, réseaux..) liés à l'identité locale, sur un champ élargi d'actions qui correspond à la nouvelle répartition spatiale de sa communauté. C'est ce qui explique, d'ailleurs, l'insertion des entreprises sur de nouveaux marchés. Si il s'agit donc d'un processus de construction de territoire (Pecqueur 2005) ne faudrait-il pas voir comment les rapports de cette communauté organisée en réseau socio-culturel s'y organisent et s'y spatialisent? Comment ce réseau se métamorphose-t-il en réseau à finalités productives? De quelle façon les acteurs affrontent-ils l'absence de proximité physique pour permettre une coordination efficace de leurs actions? (Rallet, Torre 2004) Les politiques européennes et la décentralisation favorisent-elles la rencontre des dynamiques formelles et informelles? Quoi qu'il en soit, le développement localisé qui en résulte, peut être caractérisé comme un mouvement de néo-ruralisation puisque cet espace rural marginalisé semble parvenir à valoriser en sa faveur des ressources spécifiques qu'il a pu révéler et construire (Pecqueur 2005) à travers l'intégration de sa diaspora, sans passer par la ville. C'est donc ce processus spécifique de reterritorialisation qui est examiné dans cet article.

I - L'évolution de l'espace rural en Grèce

L'espace rural grec s'est fortement « agricolisé ». Son évolution traduit aujourd'hui la difficulté pour un Etat centralisé d'intégrer au-delà des politiques sectorielles, l'émergence des dynamiques de recomposition socio-économiques et spatiales voire des nouvelles solidarités géographiques (Guigou 1997). En Grèce ce processus européen d'agricolisation présente certaines différences concernant la place et le rôle spécifique de la population résidente et des originaires dans la transformation récente de l'espace rural: elles relèvent du maintien de la propriété foncière au sein de la famille, du mouvement d'exode rural quelque peu retardé (1960), du rôle traditionnel de la pluri-activité source de revenus complémentaires pour les familles agricoles et de l'organisation des émigrés en communautés maintenant d'étroites relations avec leur territoire d'origine.

A la fin des années 1950, les villages connaissent leur plus grande croissance démographique immédiatement suivie par la première grande vague d'exode rural. À la veille de son entrée dans l'U.E., la Grèce a restructuré et modernisé son système productif, notamment l'agriculture familiale de plaine parvenant ainsi à accroître fortement les rendements. A l'inverse, les zones de montagne restées en dehors du champ d'action des politiques, maintiennent essentiellement leurs systèmes traditionnels d'élevage extensif ovin-caprin. On admet alors que la montagne ne peut se développer face à la concurrence de la plaine. La plaine en effet semble en mesure, de répondre seule aux objectifs de l'époque: autosuffisance alimentaire, productions de matières premières pour l'industrie et entrées de devises via l'exportation.

Durant la même période, les politiques régionales visent à promouvoir la croissance des capitales, petites et moyennes, des 52 Nomes⁴⁵ du pays et à les transformer en pôles de développement et lieux d'accueil des populations provenant de l'exode. L'État grec achève relativement tôt (1965-85) dans les zones rurales de plaine et de piémont, les travaux d'infrastructures de base (transports, télécommunications, approvisionnement en eau potable, électrification) mais également les infrastructures sociales (éducation, santé).

L'intégration du pays à l'UE (1981) et les retombées de la PAC ont permis de stabiliser les revenus agricoles, l'exode ralentissant. Mais, en l'absence d'une politique spécifique en faveur de l'artisanat local, seuls le commerce de proximité, l'artisanat familial basé sur un savoir-faire traditionnel, la construction et l'agroalimentaire ont subsisté. Ainsi, les petits centres ruraux commençant à émerger, surtout après la crise pétrolière des années 73-75, prennent un nouvel essor au travers du développement des activités commerciales et de services sociaux. Les familles⁴⁶ agricoles investissent dans l'éducation des jeunes et la quête de revenus supplémentaires. Elles se tournent vers la petite ville voisine émergente⁴⁷ et mobilisent à l'échelle locale leurs relations interpersonnelles, il en résulte une solidarité locale débouchant sur le contrôle du marché local (Goussios 2001).

L'accentuation du rôle des petites villes rurales à l'intérieur des systèmes spatiaux qu'elles polarisent, constitue le principal produit de la recomposition de l'espace rural des trente dernières années. Ce cadre territorial est caractérisé de nos jours par des initiatives endogènes de différenciation de l'économie locale répondant à l'absence de politiques d'aménagement et de développement appropriées. Elles se traduisent par l'expansion de formes atypiques de collaboration et la mise en place de réseaux avec le monde extérieur (Goussios 2001 et 1999).

1. Politiques structurelles, réformes administratives, gouvernance locale

Les programmes européens (1981-87) et leurs modalités d'application ont ignoré cette recomposition de l'espace rural. Les réformes administratives (décentralisation), survenues dix ans plus tard, n'ont pas permis la mise en place, en temps voulu, de formes (outils) de gouvernance locale-territoriale.⁴⁸ Ces mêmes réformes, ont permis un certain développement des services élémentaires ainsi qu'une meilleure efficacité dans la gestion de l'espace. Néanmoins les échelles pertinentes pour une croissance endogène n'étaient pas assurées faute de correspondance entre limites administratives du nouveau Dème et réalité spatiale (territoires en émergence, polarisés par un centre agricole), les privant de la possibilité d'une représentation institutionnelle unique face à l'Administration.

Vers la fin des années 1980, de nombreuses Agences de Développement (AD) furent fondées grâce à un cadre législatif spécifique : ce sont des sociétés anonymes dont les principaux actionnaires sont les Municipalités et les Coopératives ou leur Union Locale. Très vite, ces AD sont devenues les catalyseurs du développement local⁴⁹. La loi régissant l'intercommunalité est encore trop récente (2001) pour fournir de véritables résultats. Les Dèmes soucieux d'achever leur organisation interne, sont encore réticents pour prendre des initiatives dans cette direction.

45. Ancienne division administrative constituant aujourd'hui une collectivité territoriale du 2^{ème} degré et dont la surface moyenne se situe entre 2 et 3 mille km², sa population moyenne oscillant entre 150 et 200 000 habitants.

46. Cette stratégie familiale présuppose la modernisation de l'exploitation agricole, le fonctionnement d'un système local de production agricole reposant sur des pratiques collectives et de coopération et d'un système de proximité et de parenté qui permet à l'exploitant pluriactif d'accéder à l'information concernant l'activité agricole tout en assurant à ses membres une certaine flexibilité, en termes de temps de travail nécessaire à la pluri-activité (Goussios D. et Duquenne M.N. 2003).

47. L'absence de financement des initiatives locales, portant sur des investissements plus productifs, mais également le risque limité que représente une entreprise commerciale sur un marché local contrôlé par les relations interpersonnelles, a poussé l'entrepreneuriat familial local vers le commerce de détail.

48. En 1994 l'administration préfectorale (le préfet nommé) se transforme en administration locale du 2^{ème} degré grâce à un Conseil élu au suffrage universel. Suite à différentes tentatives (Associations de Communes, Conseils Territoriaux (1986)), une réforme radicale est engagée en 1997 qui aboutit au regroupement des 6000 communes initiales en un millier de Dèmes. Les 13 Régions restent néanmoins sous le contrôle de l'Etat puisque le Secrétaire Général, responsable de la répartition des ressources et de l'exécution des programmes nationaux et européens, s'est nommé par le gouvernement.

49. Un inventaire des AD montre que depuis 1990, la valorisation des politiques européennes, le soutien aux initiatives innovantes et même le transfert de nouvelles technologies sont directement liés à leur dynamisme.

2. Politiques de développement régional - local et programmes européens

Pour combler le déficit en matière de politiques de développement dans le monde rural, les politiques structurelles de la CEE-U.E. sont passées du financement de projets isolés au financement de grands programmes intégrés. Mais, la conception et l'exécution de ces programmes furent organisées par les services centraux et régionaux : les actions planifiées pour répondre aux objectifs stratégiques (revenu, emploi, qualité de la vie), exigeaient l'implication de plusieurs autorités de gestion, ce qui empêcha toute flexibilité dans la mise en œuvre de ces actions. En fait, cette planification du développement régional visait une meilleure répartition géographique des financements et des projets d'investissement sans chercher à les inclure dans des projets de développement intégré de ces territoires polarisés par un centre agricole. Cette réalité et le manque de flexibilité des procédures de planification et d'exécution, expliquent que les programmes européens n'ont pas toujours pu contribuer à prendre en compte les dynamiques rurales émergentes. Les mécanismes intermédiaires indispensables n'ont pas été mis en place à temps. Les anciens organes et cadres n'étaient pas conçus et formés pour promouvoir une autre dimension que sectorielle. Les dimensions spatiale et territoriale étaient hors de leurs préoccupations et le local n'était pas acteur. Les Pouvoirs Publics cherchant à utiliser la totalité des fonds européens disponibles, ont alors privilégié les investissements favorisant la modernisation et l'agrandissement de l'exploitation, ainsi que l'intensification, au détriment des financements qui auraient contribué localement, à l'accroissement de la valeur ajoutée des produits agricoles.

Par contre les initiatives communautaires de type Leader ont conforté le rôle des AD et ont permis l'organisation et la mise en œuvre de programmes intégrés sur des territoires spécifiques faisant comprendre l'importance des procédures participatives. Les GALs⁵⁰ ont pu développer des actions qui ont favorisé l'apparition de nouvelles activités économiques dans les régions de montagne de même que la valorisation et la commercialisation des produits agricoles. Ces interventions pilotes disséminées ont davantage joué le rôle d'initiateur des acteurs locaux à une nouvelle perception de leur espace comme bien de consommation et aux micro-aménagements nécessaires, plutôt qu'à promouvoir la construction de territoires cohérents au sein de l'espace rural.

3. Nouvel état des lieux et perspectives

Au vu des évolutions récentes, la survie du système socio-économique de ces territoires ruraux dépend de leur capacité à passer de la pluriactivité basée sur le commerce à des activités à plus grande valeur ajoutée. Cependant, la diversification de l'économie de ces territoires ruraux est contrariée par la discordance entre l'espace de vie et l'espace de projets, et entre dynamiques informelles et politiques d'aménagement et de développement. L'Etat et ses structures intermédiaires, manquent de flexibilité pour contribuer à une meilleure concordance entre :

le nouveau cadre institutionnel et administratif déterminé par les nouvelles politiques concernant les initiatives locales (orientation de la PAC vers le développement rural, programmes type Leader) et la relative autonomie de l'administration locale face à l'administration centrale rendue possible par la décentralisation, ainsi que le progrès constaté au niveau de la gouvernance territoriale comme moyen de renforcement des procédures participatives et du pouvoir local,

le dynamisme latent constitué de ressources humaines, de relations et d'initiatives entrepreneuriales, favorisées et soutenues au plan local par l'expérience familiale acquise au niveau de la gestion d'une entreprise commerciale, (capital initial, gestion de l'emploi, de la clientèle) mais également par la mobilisation de réseaux de solidarité et de collaboration.

Dans ce contexte, les obstacles que rencontrent ces dynamiques émergentes au sein de ces territoires ruraux, portent sur les difficultés de développement de la collaboration intercommunale, la rigidité des mécanismes étatiques pour passer des politiques sectorielles à des politiques territoriales et pour

50. Groupes d'Action Locale, créés dans le cadre de l'initiative communautaire Leader

incorporer sans les normaliser les formes et les réseaux de coopération informels qui caractérisent les sociétés et les systèmes productifs de l'espace rural grec actuel. L'exemple de l'évolution et du développement de Mouzaki est révélateur de ces discordances mais aussi du fait que des dynamiques bien appuyées sur des ressources spécifiques peuvent ne pas se limiter aux espaces bornés administrativement ni sur des proximités naturelles et géographiques.

II - Le cas du territoire rural de Mouzaki

La petite ville de Mouzaki et le bourg proche de Mavromati, formant un bipôle, sont le centre d'un territoire identitaire de 553 km² qui comporte deux zones : les 11 communes localisées entre la plaine (2) et la montagne (9), contenues dans les limites de l'actuel Dème de Mouzaki (171 km²), le pays intérieur d'Argithea⁵¹ (), une des zones de montagne les plus dépeuplées de Grèce, sur 382 km² (cf. carte en annexe). Historiquement, Mouzaki constitue un de ces petits centres dont l'existence et l'essor ont été liés à la valorisation de leur situation d'intermédiaire entre l'économie montagnarde d'Argithea et les villes ottomanes voisines (Prevelakis 1994). Le déclin de Mouzaki a été lié à l'affaiblissement de ce réseau traditionnel d'échanges.

En effet les deux capitales voisines des départements éponymes, Trikala et Karditsa, s'étaient déjà transformées progressivement, après le départ des Ottomans en 1881, en concurrent commercial, profitant après 1960, des politiques de développement urbain et régional. Ainsi, dès la période de l'entre-deux-guerres, la proximité géographique de ces deux villes, avantageuse dans le passé pour Mouzaki se transforme, en désavantage (Sivignon 1992). La phase finale de déclin date de l'occupation allemande et de la guerre civile (1940-49) entraînant un fort exode rural et l'éclatement du tissu économique et social des régions de montagne. Le rôle de centre rural s'effondre par perte de ces deux pôles du réseau d'échanges qu'il contrôlait historiquement.

Tableau 1. Population résidente et intermittente de la micro-région de Mouzaki

Dème	Nombre d'habitants		
	Recensement 2001	Enquête 2002	<6 mois
D. Argithea	2.627	603	3.385
D. Aheloos	1.690	1.510	1.040
D. Mouzaki	10.148	11.055	1.425
C. Argithea Est	1.767	264	1.387
Ancien territoire	16.232	13.432	7.237

Recensement de

population de 2001. Service National de Statistique de Grèce. Enquête effectuée par AN.KA en 2002

La répartition actuelle de la population reflète cette évolution: on y dénombre (enquête ANKA 2002), 13.432 habitants contre 24.000 en 1951⁵². 84% de la population (11.050) est concentré dans et autour de Mouzaki. Le pays d'Argithea ne compte plus que 2.380 habitants contre 9.140 en 1951 (tableau 1). Les densités vont de 2 à 61 hab. par km² de la haute montagne vers la plaine. Cependant, il faut ajouter à cette population quelques 7.000 habitants qui, d'Avril à Octobre, y résident continuellement ou par intervalles, dont 6.000 pour la seule région d'Argithea (tableau 1). Dans leur grande majorité, ils sont membres de la diaspora, retraités, plus quelques éleveurs pratiquant la transhumance.

Dans ce contexte, Mouzaki, tout comme la majeure partie des petits centres ruraux de la Grèce, voit sa population augmenter substantiellement après 1980. Il se transforme en centre de prestation de services et de résidence durant l'hiver pour une partie de la population des villages de montagne mais également

51. Dème d'Argithea et d'Acheloos, Commune d'Argithea Orientale.

52. Recensement de la population de 1951. Service National de Statistique de Grèce.

en site où les membres des familles rurales des villages avoisinants peuvent exercer la pluriactivité. En hiver la population du bipôle dépasse, 7.000 habitants contre 4.000 selon les données du recensement officiel.

À cette nouvelle répartition de la population, la réforme administrative de 1997 apporte une réponse par sa division en quatre unités élémentaires⁵³. Cependant l'organisation, le fonctionnement et la cohésion de ce territoire sont conditionnés en grande partie par la co-existence de deux systèmes, spatial et relationnel "informels": le système spatial polarisé par le centre économique de Mouzaki (dont les limites dépassent celle de l'actuel Dème éponyme) et le système relationnel entre l'ensemble de la micro-région et sa diaspora. Le premier fonctionne dans un cadre spatial comprenant plus de 12.000 habitants⁵⁴ et 450 entreprises, avec de multiples formes de coopération au sein d'une économie locale assez diversifiée et une grande mobilité d'une population agricole pluriactive: celle-ci constitue un potentiel humain assez flexible et qualifié pour l'entrepreneuriat local, notamment pour les besoins en main d'œuvre. Le système relationnel est fondé sur les relations qu'entretient ce territoire avec la diaspora présente physiquement par intermittence (triplement de la population) et par les liens socioculturels et économiques que la diaspora a établis de façon structurée avec son territoire d'origine.

1. Le rôle de la Diaspora

Les membres de la diaspora (5.500 plus les membres rapportés des familles) sont organisés en communautés et associations culturelles dont le siège est situé là où ils résident (les petites et moyennes villes de Thessalie, Salonique et Athènes, sans oublier les 500 émigrés entre 1955-1970 aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Allemagne). Une partie de cette population est rentrée au pays constituant, avec l'apport d'installés exogènes, une population relativement jeune non négligeable (tableau 2). Ces associations sont officiellement reconnues, disposent d'écoles, organisent des fêtes et des manifestations dans les traditions de leur région d'origine où ils conservent des terres et la maison familiale.

Tableau 2. Émigration et retour au pays de Mouzaki

	Émigration	Nouvelles installations	Total	Groupes d'ages		
				0-18	19-64	65 +
Grèce	4.815	Retour d'émigrés	329	3	104	212
Etranger	436	D'autres régions	142	2	140	0
Total	5.251	Total	471	5	244	212

Enquête effectuée par ANKA. 2002

De fait une partie (2500 habitants) de la population des résidents permanents des villages de montagne habite à Mouzaki durant l'hiver et constitue le lien entre la diaspora, ces villages et le centre rural. Cette population fréquente "ses propres" cafés, lieux d'échange d'informations, de rencontre avec la diaspora, de contact entre les clients (diaspora) et les entrepreneurs de la région, de contact avec ANKA et le pouvoir municipal. La municipalité contribue également, à la cohésion du territoire : le maire représente cette population originaire des villages de montagne et indirectement les villages situés au delà des limites de la nouvelle municipalité. Il concède de ce fait à ce territoire symbolique, la fonction politique que le système administratif n'a pas assurée, renforçant ainsi les effets de solidarité et de cohésion, mais aussi son pouvoir de revendication.

53. Voir carte en annexe

54. D'autres villages de la plaine s'intègrent aussi dans la zone d'influence de Mouzaki-Mavromati

2. Le système productif local

Durant la période de déclin rural et d'agricolisation de la petite région, Mouzaki a réussi à maintenir de très petites entreprises familiales valorisant les ressources locales, spécialisées dans le bois (38 dont 31 artisanales), la maçonnerie (40) et dans une moindre mesure dans l'agroalimentaire.

Par contre, on remarque la forte baisse du nombre des petites exploitations agricoles (EA) d'élevage (35% entre 1981-2001) compensée par un effort de restructuration du système productif entrepris avant même que la PAC et les contraintes mondiales ne l'imposent.

Cette restructuration confortée par la PAC et les politiques structurelles, a permis d'accroître les rendements et a favorisé l'adaptation des producteurs à la demande locale et régionale. La taille des élevages extensifs (ovin, caprin, apiculture) augmente : en 1995, la région compte 80.000 chèvres et moutons dont 55% dans la montagne d'Argithea pour environ 1000 EA. Les systèmes de production en plaine (tomate, coton, légumes..) se sont intensifiés.

Cette tendance à la restructuration des EA pourrait favoriser les relations entre les producteurs et la manufacture locale. Relations qui sont devenues très importantes dans le cadre d'une économie agro-alimentaire de la qualité (certification, marques régionales).

3. L'évolution informelle (1980)

A Mouzaki, le démarrage du processus de développement est dû essentiellement au fait que la diaspora a investi la montagne en tant qu'espace de consommation (résidence secondaire). Durant cette période, le financement des politiques structurelles et de la PAC s'est limité aux infrastructures (routes, etc.), à la modernisation des EA et au financement de séminaires de formation (Fonds Social Européen).

L'intérêt général pour la montagne a développé un climat favorable pour des micros investissements. Le secteur du bâtiment et des travaux publics en a été le principal bénéficiaire. Puis d'autres secteurs d'activité (tourisme de week-end, produits agroalimentaires locaux) ont été touchés, trouvant ainsi de nouveaux débouchés. Les entreprises locales injectent alors d'importants capitaux dans la région, cependant que la diaspora renforce ses relations avec Mouzaki devenue le centre de tout ce mouvement.

Le renforcement des liens entre le territoire-mère et la diaspora via les résidences secondaires et leur transformation dans un premier temps en agents économiques (consommateurs), a favorisé la transformation des relations socioculturelles en réseaux à dimension économique. Ces réseaux ont permis aux entreprises locales de contrôler le marché émergent et de créer des avantages concurrentiels par rapport aux centres urbains voisins.

Cet essor des spécialisations artisanales locales a conduit certaines petites entreprises à chercher à conquérir de nouveaux marchés supra locaux. L'infiltration limitée dans une première phase, aux localités où vit la diaspora, a été confortée par le soutien apporté par de nouvelles formes de gouvernance et par les différentes possibilités de financement offertes par les politiques européennes et nationales. On entre alors dans la 2ème période que l'on peut qualifier de période d'ouverture, de planification et d'intégration aux politiques nationales et européennes. Les nouvelles questions posées sont celles de la participation des acteurs locaux dans l'élaboration des projets de développement et les institutions qui vont les représenter.

4. La quête officielle des facteurs exogènes

A. La planification

Pour la première étude de Développement Local, indispensable afin que la petite région puisse s'intégrer aux programmes communautaires, élaborée par AN.KA entre 1992-1993, le processus participatif s'est limité aux contacts entre responsables de l'étude et population locale pour collecter les données quantitatives et qualitatives.

Avec LEADER la plus grande participation souhaitée se concrétise, en 1996, lors d'une deuxième intervention-étude. La société locale participe à toutes les phases de la planification. Cette étude définit des objectifs simples et compréhensibles pour la société locale: repérer les problèmes, présenter les visions de la région, identifier ce qu'il faut changer. Des actions concrètes correspondant à des sources de financement possible sont identifiées. Ce progrès est directement lié à l'expérience accumulée dans ce domaine par ANKA⁵⁵. Il en résulte alors la consolidation du capital social local grâce à l'information, la sensibilisation, le savoir-faire acquis, la prise de conscience par la population de la nécessité du changement. Le rôle d'ANKA est légitimé et reconnu par son soutien à la population rurale. Enfin, et surtout cette action s'inscrit dans les frontières historiques du territoire de Mouzaki. La diaspora en bénéficie et y participe indirectement : infrastructures et services dans l'espace qu'il consomme, réunion de ses associations dans leurs villes d'installation pour décider à propos des stratégies et des actions à suivre dans leur village d'origine.

B. L'exécution

Le plan de développement qui en résulte est simple : il vise la mise en valeur des ressources locales, du savoir-faire et la spécialisation dans certaines activités artisanales pour assurer localement un accroissement de la valeur ajoutée, prenant en compte l'intérêt croissant des consommateurs pour l'espace rural et les produits de qualité. Un tel objectif perçu positivement par la société locale est garant d'un véritable processus participatif. Suite à l'insertion de la région dans le programme LEADER II en 1998, deux programmes complémentaires, LEADER+ (orienté vers des actions « soft », mise en réseau...) et PIDER (actions plus lourdes comme la création et la modernisation d'industries) furent mis en oeuvre (2002). Les financements ont porté sur 21 projets déposés par 17 entreprises dont 7 pour le secteur du bois et 8 pour la transformation des produits de l'élevage [Voir tableau 3].

Tableau 3. Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un financement par branche

Branches	Bois/meubles	fromagerie	Charcuterie	tomate	Abattoir	métaux	hôtels	boisson	Aliments Bétail	TOTAL
Nombre d'entreprises	7	3	3	1	1	2	2	1	1	21

Enquête effectuée par ANKA en 2002

55. ANKA emploie aujourd'hui 70 personnes de formations diverses et se divise en 5 départements : Développement rural, Environnement, Action Sociale, Innovation Entrepreneuriat et Planification.

5. Les résultats

Un quart de siècle après l'application de la PAC et 10 ans après l'intervention d' ANKA dans le cadre des programmes européens, le potentiel productif de la région de Mouzaki est basé sur trois piliers :

- les quelques 2500 exploitations familiales (EF), spécialisées dans l'élevage extensif dans les zones de montagne et de piémont et les EA grandes cultures (coton, maïs..) en plaine. Une grande partie de ces productions est écoulee par des réseaux commerciaux externes vers des marchés extra locaux. Dans le domaine de l'élevage, une petite partie des laitages est absorbée par les fromageries locales et par la production fermière pour répondre aux besoins d'un petit marché étroitement lié à la diaspora. Il existe également un marché local concernant la viande, spécialement lors des mois d'été. Les légumes sont quant à eux écoulés directement sur les marchés des villes voisines tandis que l'apiculture en expansion, bénéficie de ses propres marchés,
- les quelques 480, parmi 503, entreprises commerciales locales ainsi que les entreprises familiales d'artisanat traditionnel recensées. Toutes ces entreprises s'adressent au marché local qu'elles contrôlent, au sein duquel est incorporé celui de la diaspora (construction de résidences secondaires, achat de viandes par les visiteurs, clientèle affluant régulièrement les week-ends dans les tavernes). Nombreux sont les petits entrepreneurs de ce groupe qui ont refusé de participer aux différents programmes de financement, non pas tant par manque de capital propre initial (faibles taux d'intérêt après 1998), mais beaucoup plus par manque d'audace,
- les entreprises restantes qui se sont modernisées et dont la majorité a été intégrée dans les programmes de financement sous l'égide d'ANKA. On y distingue deux sous-groupes :
 - le plus important appartient au secteur du bois (meubles, menuiserie, cuisine). Ces entreprises embrassent la conception, la fabrication et la diffusion des produits, tandis qu'elles ont la possibilité de recruter localement une main d'œuvre qualifiée et flexible. La présence d'émigrés en Allemagne a permis le développement d'échanges de savoir-faire et de technologie entre entreprises, locales et allemandes. Actuellement leur stratégie vise l'élargissement des marchés par le biais de la coopération avec des entreprises du bâtiment et des entreprises de commercialisation de leurs produits. Ces dernières appartiennent bien souvent à des originaires du pays, installés dans les centres urbains de la région et même à Athènes, et prennent en charge la commercialisation et la pose du produit. Elles offrent de la sorte aux entreprises de Mouzaki une meilleure efficacité (temps de livraison, spécialisation). Les relations inter entreprises sont également développées : il s'agit de renforcer la diversification et la spécialisation dans certaines activités (charpentes, cuisines, meubles) en marge de contrats communs. Ce type de coopération semble favoriser l'émergence d'un système productif localisé dans le secteur du bois dans l'Ouest de la Thessalie (Kalambaka, Trikala, Karditsa, Mouzaki). ANKA s'est déjà engagée dans la voie de la valorisation et du soutien de cette dynamique en proposant la mise en place de clusters grâce auxquels il sera alors possible pour les entreprises locales d'étendre leurs marchés. Ce sous-groupe est composé d'entreprises agroalimentaires (charcuterie, boissons, fromageries, concentré de tomates) dont les marchés sont aussi bien locaux, régionaux que nationaux. Les matières premières proviennent en partie de la production locale⁵⁶. On notera l'importance des fromageries pour valoriser et stabiliser un potentiel productif de grande qualité ainsi que le savoir-faire traditionnel local. Les perspectives sont d'autant plus positives qu'à partir de 2007, la feta bénéficiera de l'appellation d'Origine Protégée.
 - Les entreprises du secteur de l'habillement sont un cas à part. Bien qu'elles n'aient pas encore bénéficié des programmes européens, elles parviennent à écouler leur production sur le marché de Thessalie et à promouvoir leurs produits grâce au réseau

56. Une grande entreprise produisant de la charcuterie installée à Mouzaki, tirant profit des financements du Programme Structurel du Ministère de l'Agriculture et de l'initiative Leader, s'approvisionne en matières premières en Hollande (porc) et en France (bœuf), tandis qu'elle écoule également ses produits sur le marché local estival.

de distribution qu'a développé la petite ville agricole voisine de Palamas, (à 30km)⁵⁷. Enfin le secteur des transports (voyageurs et marchandises) est également important.

Tableau 4. Variation du nombre d'entreprises entre 1996 et 2005

	NOMBRE D'ENTREPRISES		
	1996	2005	%
Ville de Mouzaki	185	287	55
Mavromati	45	98	117
Le reste	110	118	7
Total	330	503	52

Enquête effectuée par le Laboratoire de l'Espace Rural. Université de Thessalie. 2005

Entre 1995 et aujourd'hui (tableau 4), le nombre d'entreprises locales s'est accru de 52%. Cette augmentation concerne avant tout Mouzaki et encore plus le bourg voisin de Mavromati (117%) et beaucoup moins le reste de la région. Ces entreprises couvrent toute la gamme des services, sociaux, commerciaux et prestations individuelles. Durant la même période, le nombre de petites unités artisanales au sein du Dème de Mouzaki est passé de 44 à 57 (voir tableau 6). Le plus important est l'essor que connaissent certaines petites unités au travers de leur relatif accroissement de taille et en raison de leur modernisation. En conséquence, en 2005, Mouzaki dispose d'un nombre d'entreprises de commerce, de services et artisanales, disproportionné par rapport à la population et à son rayon d'influence.

6. Les perspectives

Derrière ces processus on distingue deux dynamiques : formelle (celle des programmes européens) et informelle (émergente avec la participation de la diaspora) déterminantes pour le développement de Mouzaki ces 20 dernières années. Leur rencontre a permis l'ouverture du territoire vers l'extérieur, et l'accession à de nouveaux marchés (Pecqueur 1989). Cela a créé un nouveau contexte favorable aux relations entre les groupes de producteurs et avec le marché. Aujourd'hui ces deux forces coexistent et sont complémentaires. Dans l'avenir elles peuvent diverger voire devenir concurrentes.

Tableau 6. Répartition du nombre d'entreprises industrielles et artisanales de Mouzaki selon le secteur d'activités

	Industries artisanales	Fromagerie	Boulangerie	Aliments de bétail	Charcuterie	Boissons	Textiles	Tomates	Vêtements	Chauffage	Briques	Traitement du marbre	Tentes	Bois	Total
Bipole		1	5	3	1	1	1	-	3	1	1	3	1	24	45
Villages		1	-	-	-	1	1	2	-	-	-	-	-	7	12
Total		2	5	3	1	2	2	2	3	1	1	3	1	31	57

Enquête effectuée par le Laboratoire de l'Espace Rural. Université de Thessalie. 2005

La dynamique formelle est plus sélective que l'informelle vis à vis du système productif local car elle répond à des objectifs, des critères et des échelles régionales d'évaluation plus sectoriels. La cohésion de ce territoire dépendra de l'osmose entre ces deux dynamiques. La collectivité territoriale apparaît dans un premier temps, la mieux placée pour veiller à ce que cette osmose puisse permettre au territoire-

57. En effet, les habitants de cette petite ville du département de Karditsa ont mis en place un réseau local de production et commercialisation « porte à porte » de vêtements sur toute la Thessalie.

réseau de maintenir au moins ses capacités d'innovation et d'évolution. Mais que faut-il éviter pour y parvenir ?

Si le projet local cherche un accès aux facteurs exogènes (financement, marché...), sa réussite dépendra du degré d'autonomie dont la société locale se sera pourvue, afin de concrétiser les objectifs qu'elle se sera fixés. Le renforcement des relations entre les acteurs de la gouvernance locale et la société locale de même que la flexibilité d'exécution que permettront les programmes, constituent finalement les éléments essentiels qui permettront aux dynamiques socioculturelles endogènes de s'exprimer tout en s'appuyant sur une coopération avec les acteurs de la diaspora.

ANKA et l'Administration locale peuvent renforcer leur rôle essentiel d'intermédiaires entre tous les niveaux impliqués dans le choix d'actions de développement et entre les deux dynamiques. La nouvelle stratégie suivie par ANKA se traduit par un dialogue continu avec les jeunes (chômeurs, entrepreneurs potentiels), par des programmes de formation et par une amélioration des relations entre l'Institut de Formation Professionnelle et l'IUT de Karditsa, tous deux spécialisés dans la menuiserie. Cette stratégie résulte du constat que, désormais, ce potentiel relationnel a besoin de formation et de qualification pour renforcer la collaboration entre les entreprises et maintenir des liens entre ces dernières et la société locale. Un autre objectif porte sur la prise en compte dans les projets locaux des initiatives émanant des entrepreneurs de la diaspora. La volonté de créer une chambre industrielle des entrepreneurs de la diaspora peut être interprétée comme l'expression institutionnalisée du territoire-réseau / site symbolique.

Dans la mise en œuvre des programmes, l'expérience récente de la région montre que le manque de coordination entre le niveau local et les niveaux supérieurs ne favorise que la dimension sectorielle, y compris dans le cas des politiques de développement territorial. L'intégration verticale de groupes isolés n'étant pas suivie par des actions de transformation des produits locaux de qualité, contribue finalement à l'affaiblissement de la cohésion locale horizontale. C'est pourquoi le processus centralisé de planification (top-down) s'avère peu apte à prendre en compte le rôle socio-économique joué par les EA et les petites entreprises au sein du système productif local. La planification régionale présente des rigidités, spécialement pour les filières de produits, pour prendre en compte les conditions et dynamiques liées aux ressources génériques et spécifiques d'un territoire tel Mouzaki. Les dysfonctionnements remarqués à ce niveau de coordination influencent particulièrement les actions combinées (par exemple exploitations d'élevage et fromagerie). L'exemple des difficultés de collaboration entre les programmes type Leader porte sur des activités de transformation et de mise en réseau et les programmes opérationnels du Ministère de l'Agriculture (plans de développement des EA). Ces dysfonctionnements prennent leurs racines dans les conflits bureaucratiques (éviter l'attribution de doubles subventions) et sont renforcées par la non intégration des plans de développement des EA dans les projets de développement local (tels ceux de ANKA- transformation et mise en réseau)⁵⁸.

Ce déphasage entre agriculteurs et petits entrepreneurs, provoqué par la non cohérence des programmes, a retardé l'adoption d'un cahier des charges pour les produits locaux, celui-ci étant perçu plutôt comme une démarche bureaucratique par les agriculteurs (AOC). Pourtant celui-ci leur donnerait des possibilités de mieux contrôler ainsi le marché local en plein essor (résidents + diaspora + tourisme de qualité). La nouvelle PAC permet désormais une meilleure collaboration entre programmes mis en œuvre à l'échelle locale.

Un tel contrat de qualité ne se limite pas à la dimension environnementale et économique : il permet de contribuer à une meilleure cohésion des groupes de producteurs locaux et donc celle du territoire-mère. La participation de la société locale à un tel contrat de qualité couvrant toute la gamme des produits locaux, assurerait une meilleure articulation de l'économie à la culture et à la communauté locale. Le produit local acquiert une valeur supplémentaire en tant qu'élément matériel constitutif de l'identité du territoire, reconnu par la clientèle et la diaspora. En définitive, ce mouvement légitime non seulement les frontières culturelles du local face à un marché concurrentiel mais également la dynamique locale informelle dans sa rencontre avec l'extérieur. Si c'est une des clés d'une meilleure osmose entre les deux

58. Cela explique pourquoi les tentatives de modernisation des exploitations d'élevage en montagne et par voie de conséquence l'implantation d'une fromagerie ont échoué alors même qu'il existe une race croisée de chèvre tout à fait exceptionnelle. ANKA n'a finalement réussi qu'à installer des tanks réfrigérés à lait pour améliorer la qualité du lait.

dynamiques, cela permet également de conforter l'identité même du territoire et du site symbolique de cette société géographiquement dispersée (Zaoual 2005).

Conclusion : Le rôle de la diaspora dans la dynamique du territoire

Le développement de Mouzaki et de son territoire s'est fondé face aux enjeux de l'actualité (le mouvement vers le rural, la qualité..) sur une valorisation combinée de l'identité, du capital social et spatial ainsi que du potentiel humain et productif d'une communauté dont une partie est en diaspora. L'attachement au pays d'origine et à l'identité créent des proximités autres que géographiques et facilite la fluidité des interactions ainsi que la coordination des acteurs à distance (Rallet et Torre 1994). Ses acteurs se mobilisent dans et hors du nouveau cadre institutionnel, administratif et politique qui régit de plus en plus les rapports entre le niveau local et les échelons supérieurs⁵⁹.

Le résultat de ce «mouvement» fut avant tout le renforcement de cette micro-région devenue territoire identitaire et symbolique grâce à quoi le centre agricole de Mouzaki a retrouvé son rôle d'intermédiaire entre l'arrière-pays montagneux et les marchés urbains et ce, sur une nouvelle base : a) il renoue ses relations avec l'arrière-pays en le valorisant en tant qu'espace à consommer, b) il contrôle par le biais des réseaux informels (auxquels est intégrée la diaspora), les effets multiplicateurs du phénomène des résidences secondaires et il le met en valeur à l'échelle locale, c) il élargit son marché et sa clientèle à l'ensemble de la région grâce à l'aide apportée par la diaspora, la gouvernance locale et les programmes de type Leader. Il s'agit en réalité d'un système-réseau qui agit au sein et au-delà des limites du territoire historique. Cette évolution est doublement bénéfique pour la région : elle renoue les liens socioculturels entre la diaspora et le territoire-mère, lui donnant en même temps une dimension économique.

Les avantages concurrentiels actuels du territoire de Mouzaki reposent sur la force et la solidité de ces liens correspondant à un fort sentiment d'appartenance au pays, ce qui alimente à son tour, la solidarité au sein de réseaux de nature économique. Pour que ce développement soit durable il faut que ces liens et réseaux se maintiennent et gardent leur efficacité pour s'adapter aux situations futures. Or, dans le cas de Mouzaki, l'intégration économique de la diaspora a contribué à renforcer et évidemment à reproduire continuellement ces liens et relations avec son territoire et par conséquent, l'identité de celui-ci. Cette évolution qui alimente la cohésion locale, la solidarité et la mise en réseau, constitue la véritable valeur ajoutée du territoire puisqu'elle garantit un processus durable de reproduction et accumulation de son capital socioculturel. Les acteurs de la gouvernance locale ayant pris conscience de la portée de ce capital dont ils sont eux-mêmes partie prenante, contribuent de plus en plus à une meilleure osmose entre les dynamiques informelles et celles qui ont un caractère formel. La valorisation de cette vitalité de la culture et de l'identité locale permet en effet, (i) aux acteurs locaux de renforcer leur capacité à reproduire- en les transformant - l'espace et la sociabilité, et (ii) au territoire d'entreprendre son développement en dehors d'une hiérarchie reposant sur des principes généraux inspirés par le modèle centre-périphérie (Di Meo 2000, Pecqueur 1989).

Or, si cet espace rural réussit à sortir de son état de dé territorialisation et de marginalisation, c'est grâce à l'émergence d'un territoire-réseau. Celui-ci valorisant le mode d'organisation en réseau de sa communauté et son capital social (système de règles et de valeurs), il parvient à réintégrer en sa faveur son potentiel humain et l'insérer à son système productif. Il se dote ainsi d'une capacité qui lui permet d'engendrer des activités productives dans un temps et un espace, qui ne sont pas toujours ceux de son espace géographique limité d'origine.

Mais, dorénavant, ce territoire-réseau ne doit pas perdre sa capacité endogène de régénération et d'innovation. Le maintien de la cohésion devient l'objectif stratégique puisque c'est cette même cohésion qui peut renforcer la confiance grâce à laquelle les liens et réseaux qui se sont développés prennent consistance. Or justement, le rôle de ces derniers s'est avéré primordial pour cette économie relationnelle de Mouzaki (Zaoual 2005) : ils expliquent comment, prise dans ce mouvement de re territorialisation de Mouzaki, la diaspora s'est transformée en agent économique et acteur, mais aussi, comment ce territoire-réseau a pu surpasser les éléments déterminant sa position défavorisée d'hier: (i) distance-proximité par

59. Les réalités du territoire font éclater des réalités administratives parfois vieilles. « Le développement local global et la participation des acteurs économiques et sociaux ». Maryse Brimont-Mackowiak. In G. Loimger et J. Nemery (1997 p. 208).

ses réseaux, ses valeurs et le progrès lié aux transports et aux NTIC, (ii) petite densité par la réintégration des acteurs de sa diaspora, (iii) déficit administratif par une gouvernance locale permettant la valorisation du potentiel public et privé et des politiques de l'U.E. et ce, sans passer par les grands centres de décision urbains.

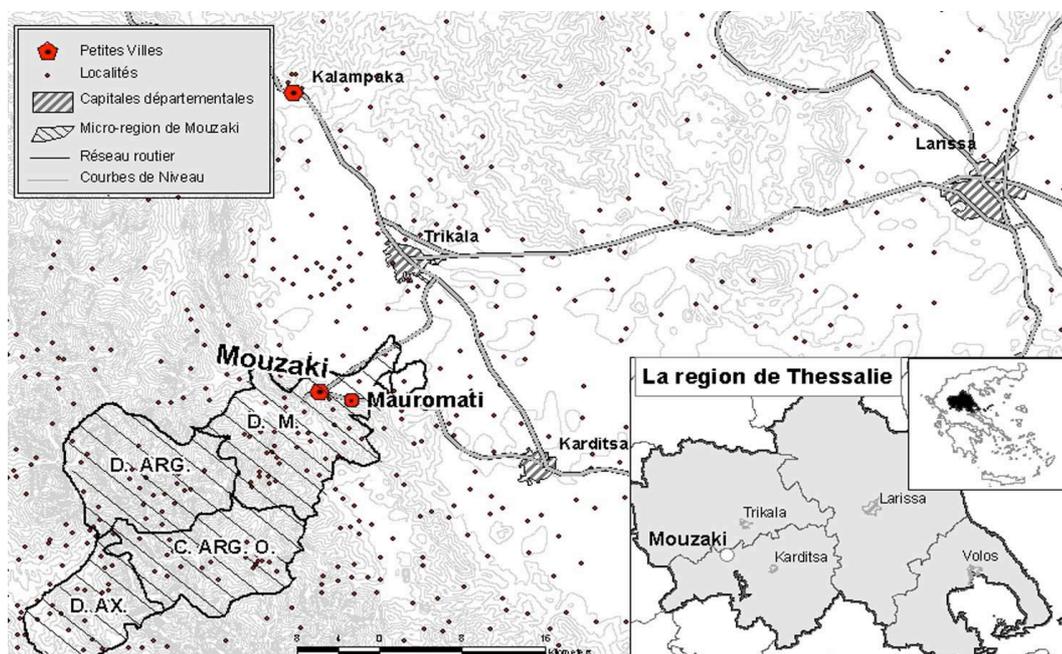
En définitive, l'exemple de Mouzaki en tant que territoire-réseau vient tempérer la théorie générale selon laquelle les effets de la globalisation de l'économie tendent à effacer toute originalité territoriale (Pecqueur 2005). Il montre comment sa société contribue à travers ses relations et réseaux à la recomposition des systèmes. (Di Meo 2000).

Références bibliographiques

- **Bessaoud O.** 2006. La gouvernance rurale : tendances, nouveaux défis et évolutions. Note d'alerte n°39, Mediterra 2008 – La situation agricole et agroalimentaire en Méditerranée à l'horizon 2020, CIHEAM, Paris.
- **CERAMAC.** 2003. L'avenir des petites villes. Actes du Colloque International de Clermont Ferrand. 2002. Ed PU Blaise Pascal. Clermont Ferrand.
- **G. Loimger et J.C. Nemery.** 1997. Construire la dynamique des territoires. Ed. L'Harmattan. Paris.
- **Di Meo G.** 2000. Géographie sociale et territoires. Ed. Nathan Université. Paris
- **Zaoual H.** 2005. Socioéconomie de la proximité : Du global au local. Ed. L'Harmattan. Paris
- **Kayser B.** 1990. La renaissance Rurale. Ed. Armand Colin. Paris.
- **Leloup F. et Alii.** 2004. La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? 4èmes journées de la proximité : proximité, réseaux et coordination. 17-18 Juin. Marseille.
- **Pecqueur B.** 1989. Le développement local. Ed. Syros. Paris
- **Pecqueur B.** 2005. Le développement territorial une nouvelle approche des processus de directives pour les économies du sud. In Anthema B., Giraud F. ed., Le Territoire est mort. Vive le Territoire. Paris : IRD, pp. 295-316
- **Prevelakis G.** 1994. Les Balkans, cultures et géopolitique. Ed. Nathan, Paris.
- **Rallet A. et Torre A.** 2004. Proximité et Localisation. Economie Rurale, 289, Mars-Avril, 24-41
- **Sivignon M.** 2001. La voiture en Grèce. A la source d'une nouvelle relation entre la ville et les villages. Ed. du Département de Politique Sociale. Université de Panteio. Athènes.
- **Sivignon M.** 1992. Analyse géographique d'une région grecque. L'exemple de Thessalie. Ed. Institut Culturel de la Banque Agricole de Grèce.
- **Goussios D. Duquenne M.N.,** 2003. L'exploitation agricole à distance. In Revue Méditerranée, tome 100, No 1.2. France.
- **Goussios D.** 1999. Espace rural, espace agricole et petite ville: de l'agricolisation au développement local. In «Développement des villes grecques: approches interdisciplinaires de l'analyse et politique urbaine». Ed. Oikonomou D.&Petrakos G.. Ed. Papazissi. Athènes.
- **Goussios D.,** 1995. The European and local context of Greek family farming. Sociologia Ruralis. Wageningen, Hollande.
- **Projet de développement local de la région d'Argitheia,** 2003. ANKA. Karditsa. Grèce

Annexe

Figure 1. La petite région de Mouzaki en Thessalie Occidentale (Grèce)



Les nouveaux Dèmes de la micro-région de Mouzaki

- D. ARG : Dèmes d'Argithea Orientale
- D. AX : Dèmes d'Aheoloos
- D. M : Dèmes de Mouzaki
- C. ARG.O : Communes d'Argithea